

SCI 29 RUE DE CRONSTADT
10 rue de Quatrefages – 75005 PARIS
SIREN 820 457 067

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,

Le 29 juillet 2025

A PARIS

Au siège social de la société ci-après nommée.

La Société dénommée **SCI 29 rue de Cronstadt**, Société Civile au capital de 1000,00 €, dont le siège est à PARIS (75005), 10 rue de Quatrefages, identifiée au SIREN sous le numéro 820 457 067 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS.

Se sont réunis ses membres, **en assemblée générale extraordinaire.**

EXPOSE GENERAL

I. PREMIERE PARTIE DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

EXPOSE

L'assemblée générale prend acte du décès de :

Monsieur Nicolas René Guy Marie **PINEAU**, en son vivant Gérant de société, époux de Madame Agathe Marie Françoise Colette **MEFFRE**, demeurant à PARIS 5ÈME ARRONDISSEMENT (75005) 10 rue des Quatrefages.

Né à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 3 juin 1983.

Marié à la mairie de LIGUGE (86240) le 8 juillet 2011 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Guillaume GASTALDI, notaire à PARIS, le 10 mai 2011.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) (FRANCE) le 29 avril 2024.

DEVOLUTION SUCCESSORALE

La dévolution successorale s'établit comme suit :

Conjoint survivant

Madame Agathe Marie Françoise Colette **MEFFRE**, Avocat, demeurant à PARIS 5ÈME ARRONDISSEMENT (75005) 10 rue des Quatrefages.

Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014), le 19 février 1984.

Veuve de Monsieur Nicolas René Guy Marie **PINEAU**.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Séparée de biens ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Bénéficiaire légale, à son choix exclusif, en vertu de l'article 757 du Code civil, de l'usufruit de l'universalité des biens et droits mobiliers et immobiliers existants au jour de l'ouverture de la succession ou du quart en toute propriété de l'universalité des biens déterminés conformément aux règles de l'article 758-5 dudit Code.

Bénéficiaire, si le conjoint en fait la demande dans l'année du décès, d'un droit d'habitation viager sur ce logement, et d'un droit d'usage viager sur le mobilier le garnissant, dans les conditions et conformément aux dispositions de l'article 764 du Code civil.

Héritiers

1°/ Madame Inès Arielle Isabelle Marie **PINEAU**, écolière, demeurant à PARIS 5ÈME ARRONDISSEMENT (75005) 10 rue de Quatrefages.

Née à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 8 juillet 2014.

Mineure sous l'administration légale de sa mère susnommée.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Sa fille.

2°/ Madame Olivia Marie Paule Françoise Colette **PINEAU**, écolière, demeurant à PARIS 5ÈME ARRONDISSEMENT (75015) 10 rue de Quatrefages.

Née à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 3 juin 2016.

Mineure sous l'administration légale de sa mère susnommée.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Sa fille.

3°/ Monsieur Louis Marc Henri Marie **PINEAU**, écolier, demeurant à PARIS 5ÈME ARRONDISSEMENT (75005) 10 rue de Quatrefages.

Né à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) le 10 août 2020.

Mineur sous l'administration légale de sa mère susnommée.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Son fils.

Ses enfants sont nés de son union avec son conjoint survivant.

Habiles à se dire et porter héritiers ensemble pour le tout ou chacun pour un tier (1/3), sauf à tenir compte des droits du conjoint survivant.

QUALITES HEREDITAIRES

Madame Agathe **PINEAU** a la qualité d'épouse séparée de biens et bénéficiaire légale de Monsieur Nicolas PINEAU.

Madame Inès **PINEAU**, Madame Olivia **PINEAU** et Monsieur Louis **PINEAU** sont habiles à se dire et porter héritiers de Monsieur Nicolas PINEAU leur père susnommé.

CECI ETANT EXPOSE

Les documents suivants ont été adressés aux membres de la société, savoir :

- le rapport sur le but de l'opération envisagée et de ses modalités financières ;
- le texte de la résolution proposée.

Puis, le président déclare que ces pièces ont été mises à la disposition des membres de la société plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

L'assemblée est présidée par Madame Agathe MEFFRE, demeurant à PARIS (75005) 10 rue de Quatrefages, née le 19 février 1984 à PARIS (75014), agissant en qualité de gérante.

La feuille de présence, dûment signée par les associés, permet de constater la présence ou la représentation des associés suivants :

Sont présents :

- Madame Agathe MEFFRE, titulaire de 499 parts sociales en pleine propriété et de 501 parts sociales en usufruit.

Sont représentés :

- Mesdames Inès et Olivia PINEAU, Monsieur Louis PINEAU titulaires ensemble de 501 parts sociales en nue-propriété, représentés par Madame Agathe MEFFRE en sa qualité d'administratrice légale.

Total des parts sociales présentes ou représentées : MILLE (1000) parts sociales sur les MILLE (1000) parts sociales composant le capital social.

Le quorum est par suite atteint.

L'assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer.

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux membres de la société.

PREMIER ORDRE DU JOUR

Les associés décident de modifier les statuts ainsi qu'il suit :

En ce qui concerne le paragraphe CAPITAL SOCIAL :

« Article 7 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de mille euros (1 000).

Il est divisé en mille parts sociales numérotées de 1 à 1 000, attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs, et en tenant compte du décès de Monsieur Nicolas PINEAU survenu le 29 avril 2024, savoir :

Capital social			
	Pleine propriété	Usufruit	Nue-propriété
Madame Agathe MEFFRE	499 parts numérotées de 501 à 999	501 parts numérotées de 1 à 500 et de 999 à 1 000	0
Madame Inès PINEAU	0	0	167 parts numérotées de 1 à 167
Madame Olivia PINEAU	0	0	167 parts numérotées de 168 à 334
Monsieur Louis PINEAU	0	0	167 parts numérotées de 335 à 500 et de 999 à 1 000
Total parts	499 parts en pleine propriété	501 parts en usufruit	501 parts en nue-propriété

- »

DISCUSSION

La discussion est ensuite ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions à l'ordre du jour :

RESOLUTION

Les résolutions sont mises aux voix.

Les résolutions sont adoptées.

POUVOIRS

L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Madame Agathe **MEFFRE** à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement des résolutions prises.

À la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations du constituant par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

FORMALITES

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président de séance et le cas échéant, par le secrétaire de séance, par le ou les représentants légaux de la société ainsi que par les membres présents. L'acte sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.

Les associés donnent tout pouvoir à l'Etude de Maître Vincent BALNY, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée « Frédéric BEHIN, Vincent BALNY, Camille HEBERT-FAURE et François le FOYER de COSTIL notaires associés » titulaire d'un Office Notarial à PARIS (75007) 20 avenue Rapp, à l'effet de procéder aux formalités de publication auprès du Greffe du Tribunal de commerce compétent.

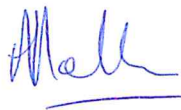
Pour copie certifiée conforme

Fait à PARIS le 29/07/25

Madame Agathe **MEFFRE**

Handwritten signature of Agathe Meffre in blue ink, underlined.

Madame Inès **PINEAU** représentée par Mme Agathe MEFFRE

Handwritten signature of Agathe Meffre in blue ink, underlined.

Madame Olivia **PINEAU** représentée par Mme Agathe MEFFRE

Handwritten signature of Agathe Meffre in blue ink, underlined.

Monsieur Louis **PINEAU** représentée par Mme Agathe MEFFRE

Handwritten signature of Agathe Meffre in blue ink, underlined.